

### VI.3. Le volet théorique :

Dans le domaine de la recherche, on dit que l'exposé théorique, c'est les autres. L'exposé pratique et méthodologique, c'est moi. Cela signifie que le travail proprement dit, c'est celui effectué sur le terrain. Le fond théorique est donc indispensable car il permet d'inscrire le travail dans le prolongement des recherches existantes. En effet, le sujet d'un travail de recherche s'inscrit dans une constellation de notions théoriques ayant fait l'objet de recherches antérieures.

Par conséquent, le chercheur doit exposer les travaux réalisés par ses prédécesseurs dans le thème choisi (Livres, articles, colloques, revues scientifiques, etc.) Il doit donc informer son lecteur sur l'histoire et l'évolution des idées en matière d'étude de son thème.

L'ensemble des définitions des concepts qui seront employés dans l'exposé pratique feront mon exposé théorique. Ceci est important car certains jeunes chercheurs présentent des théories et des concepts qui n'ont aucun rapport avec le sujet traité et qui ne sont pas exploités dans le volet pratique.

L'exposé théorique sert à expliquer les concepts de base dans lesquels s'inscrit l'étude. Néanmoins, il ne faut pas qu'il soit une compilation de travaux précédents, mais le résultat d'une analyse personnelle, d'une critique personnelle.

Par ailleurs, le chercheur algérien doit présenter aussi l'état des lieux, le fonctionnement de l'objet étudié en Algérie.

Les concepts et les théories convoqués dans l'exposé théorique doivent être clairement et fidèlement référencés.

A noter que l'élaboration de l'aspect théorique nécessite de faire une recherche bibliographique.

### **La recherche bibliographique**

La recherche bibliographique consiste à « *identifier les livres et articles pertinents pour votre étude et à rassembler les informations permettant d'en prendre connaissance.* »<sup>1</sup>

Elle est primordiale car elle permet au chercheur de prendre connaissance des travaux déjà menés par les autres chercheurs et lui évite, par conséquent, de travailler sur des thématiques ou des sujets abordés antérieurement. Cela fait

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre Fragnière, « Comment réussir un mémoire », éd. Dunod, Paris, 1986, cité par Nouiri, page 51.

dire à Mathieu Guidère que cette étape doit être préalable à toute nouvelle construction, *afin que l'étudiant chercheur ne se trouve dans la situation inconfortable de celui qui refait à l'identique une étude déjà menée, parfois par des chercheurs bien plus chevronnés.*<sup>2</sup>

Grâce aux progrès techniques récents notamment internet, les travaux de recherche sont accessibles directement en ligne. C'est pourquoi il est aisé de faire cette recherche bibliographique.

Mathieu Guidère recommande de commencer la recherche bibliographique par la bibliographie figurant à la fin du dernier ouvrage publié sur la question.<sup>3</sup> La même astuce peut être utilisée avec tout travail (ouvrage, thèse, mémoire, article) traitant de la thématique qui vous intéresse.

Enfin, pour ce qui concerne la recherche bibliographique sur le net, elle doit se faire avec les mots-clés. C'est pourquoi il faut savoir les identifier.

---

<sup>2</sup> Page 11.

<sup>3</sup> Ibidem.